

ScuBa Diving Club Marne et Gondoire

Club affilié à la FFESSM sous le n° 07770901

La pratique de la plongée est une expérience épanouissante, ouverte à tous dès huit ans, et dépourvue de tout danger dans le cadre d'un établissement expérimenté comme celui qui vous reçoit.

Cette pratique est régie en France par l'Arrêté du 22 juin 1998, modifié 2000, affiché sur les murs de l'établissement.

Nul certificat médical n'est demandé pour effectuer un baptême.

AUTORISATION PARENTALE ou TUTELAIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné M.* Mme* agissant en qualité de
responsable légal mère* père* tuteur* déclare avoir connaissance des
risques encourus en plongée sous-marine et autorise mon fils* ma fille* :

NOM : Prénom : né le :

à pratiquer un baptême de plongée au sein du SBD Marne et Gondoire.

En outre, j'accepte que les responsables du SBD Marne et Gondoire ou ses moniteurs autorisent, en mon nom, une prise en charge médicale dans un service approprié en cas de besoin.

Fait à le

Signature

*Rayer les mentions inutiles